

## POUR UN COMMERCE ÉQUITABLE LOCAL ET GLOBAL, ARTICULER LA SOIF DE PROXIMITÉ AVEC LA NÉCESSITÉ D'AGIR AU NIVEAU PLANÉTAIRE

### 1. Pourquoi discuter du local, alors qu'en France il existe sur cette question un large consensus politique que l'opinion publique semble largement appuyer ?

Pourquoi discuter du local, alors qu'en France il existe sur cette question un large consensus politique que l'opinion publique semble largement appuyer ?

Peut-être déjà parce que ce consensus qui semble traduire concrètement une remise en cause du libre-échange semble si large qu'il en devient suspect. Aux chantres historiques de la décentralisation sont venus en effet se joindre des militants associatifs partisans d'une démocratie locale de résistance à la globalisation économique et financière, mais aussi, sur l'autre bord extrême, des défenseurs d'une approche identitaire et de repli sur soi.

Peut-être aussi parce que la définition du local apparaît très floue, ce qui explique peut-être sa réussite aujourd'hui, chacun lui attribuant les vertus qui lui importent.

Pour beaucoup de consommateurs, un produit d'origine locale est un produit traditionnel de type artisanal à opposer au produit standardisé de type industriel. Une meilleure qualité sanitaire et gustative, voire environnementale et sociale, lui est généralement associée, ce qui justifie un prix de vente plus élevé.

Mais le critère objectif est-il la distance kilométrique entre producteur et consommateur ? auquel cas, on parlera de circuit de proximité, sans toujours connaître la limite entre proche et lointain... ou s'agit-il du nombre d'intermédiaires entre producteur et consommateur ? auquel cas, on parlera plutôt de circuit court, mais le lien direct entre producteur et consommateur n'est pas nécessairement réel...



La collection « Débats et Idées », éditée par Commerce Équitable France, propose des points de vue d'acteurs du mouvement français du commerce équitable, sur des thématiques liées à la transition écologique et sociale et à la transformation des règles du commerce mondial. Le contenu n'engage que son auteur et ne reflète pas les positions du collectif.



Par José TISSIER

Président de Commerce Équitable France

S'agit-il encore de rechercher l'autosuffisance alimentaire d'un territoire ? mais de quel territoire parlons-nous, dans un monde de plus en plus urbanisé, où les villes ne sont plus à même de garantir leur approvisionnement à partir de leur seul arrière-pays...

Peut-être tout simplement parce que les acteurs français du Commerce Équitable, qui historiquement ont travaillé dans le cadre de filières dites Nord Sud sur des produits tropicaux d'exportation (café, banane, cacao, thé, fruits tropicaux...) ont précisément des choses à dire sur le sujet.

L'orientation « produire local consommer local » constitue un objectif important de nombreuses organisations paysannes partenaires, notamment en Afrique (comme le ROPPA) mais aussi en Europe ou en France, et elle renvoie également à la question de la transformation locale, qui constitue quant à elle un objectif affiché de nombreux gouvernements... Les acteurs de Commerce Équitable partagent bien sûr cette orientation en faveur du développement local. Depuis 2015, ils créent d'ailleurs des filières équitables Nord-Nord qui intègrent des producteur.rice.s de l'hexagone. Ce qui ne les empêche bien sûr pas de continuer à travailler avec leurs partenaires du Sud, avec lesquels ils développent de plus en plus la transformation locale (cacao, karité, fruits tropicaux...).

Dans les rayons de la grande et moyenne distribution, ils se trouvent confrontés à la concurrence croissante d'allégations d'origine locale, plus ou moins sérieuses mais parées de toutes les vertus sur le plan environnemental ou social. Ce mouvement se fait au détriment des labels les plus encadrés et les mieux reconnus, comme les labels AB Agriculture Biologique ou les labels de Commerce Équitable. Une étude récente sur la consommation responsable<sup>1</sup> évoque même une différenciation possible de la clientèle de produits issus du Commerce Équitable, entre ceux qui privilégient l'origine et ne s'intéressent qu'au Commerce Équitable Nord-Nord et ceux qui mettent en avant dans leurs motivations d'achat la nécessaire solidarité dans toutes ses dimensions, nationale comme internationale.

Cette situation interpelle donc les acteurs du Commerce Équitable, dont la vision de la société s'appuie sur un concept de solidarité, fondé sur le partage d'intérêts communs (paix et donc démocratie sociale, viabilité de la planète...) mais aussi sur la revendication de droits communs (santé, éducation, justice, travail, environnement...).

---

1. Enquête sur la consommation alimentaire responsable Xerfi 2024

Or ces objectifs ne s'arrêtent bien sûr pas aux frontières géographiques, culturelles ou politiques.

## 2. L'approche locale permet au citoyen-consommateur d'agir sur son lieu de vie

L'approche locale est intéressante<sup>2</sup> en ce qu'elle permet au citoyen-consommateur d'agir sur son lieu de vie, d'expérimenter ses idées et de les mettre en pratique... et ce généralement dans le cadre d'actions collectives stimulantes et porteuses de rencontres et d'espérance... Le niveau local constitue ainsi le lieu de la construction de politiques territoriales à l'échelle humaine et d'une économie de proximité à hauteur d'homme ou de femme, le lieu des réalisations concrètes et à ce titre peut apparaître comme un modèle alternatif à la globalisation économique et financière.

Pour Nicolas Bricas, chercheur du CIRAD, « le système alimentaire industriel actuel... génère une distanciation... par rapport aux populations. » Cette distanciation peut être géographique et correspondre à l'éloignement entre le lieu de production et le lieu de consommation. Elle peut être économique et se mesurer en nombre d'agents intermédiaires entre le producteur et le consommateur final. Elle peut être culturelle quand le consommateur ne connaît plus grand-chose de l'origine et des modalités de la production et de la transformation. Elle peut être enfin politique quand le citoyen a le sentiment de ne plus avoir réellement le choix de son alimentation, compte tenu des questions d'accessibilité et de coût. Et « la valorisation du produit local » répond précisément à cette distanciation.

Dans l'agriculture, de nombreux acteurs ont cet objectif en tête, qu'il s'agisse d'initiatives de vente comme celles des Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne AMAP ou des Magasins de Producteurs ou d'initiatives d'approvisionnement de proximité au niveau de la distribution ou de certaines cantines collectives.

---

2. Lire « L'éloge du local » de Jean Dumontel Editions de l'Aube 2023

Manger local constitue ainsi souvent un axe majeur des Projets Alimentaires Territoriaux.<sup>3</sup> Il s'agit alors de retisser les liens entre agriculteurs-producteurs et citoyens-mangeurs, à soutenir l'économie locale, à réduire les émissions de gaz à effet de serre liées au transport, et à s'autonomiser par rapport aux grandes firmes de l'agro-industrie.

Cette relocalisation de l'alimentation implique de soutenir l'exploitation familiale à taille humaine et d'en faciliter la transmission intergénérationnelle, de limiter la concentration des terres et le développement d'une agriculture de firme, de développer l'agroécologie et la diversification des assolements agricoles et des productions, de structurer des filières agroalimentaires de proximité jusque y compris les outils de transformation. Le rapprochement de la sphère de la production et de la sphère de la consommation permet de renforcer la souveraineté alimentaire - pour autant que la production agricole s'oriente aussi vers l'agroécologie et s'affranchisse de sa dépendance aux intrants industriels importés - et favorise le développement régional ou local en y créant des emplois productifs créateurs de richesses.

Mais pour aboutir, il faudra tout de même combiner des actions locales (organisation des filières, formation aux changements de pratiques, utilisation de produits locaux en restauration collective...) et des actions nationales ou européennes (régulation des échanges internationaux, règles écologiques et sociales, aides à la conversion ou à la transmission des exploitations...).

### **3. L'origine locale d'un produit ne dit rien de ses conditions socio-environnementales de production**

L'origine locale d'un produit ne dit rien en soi sur les modalités techniques ou les conditions sociales de sa production. L'approche locale n'est donc pas intrinsèquement facteur de changement profond de la société. Quelles qu'en soient les vertus, il est illusoire de trop attendre de la relocalisation<sup>4</sup> de l'alimentation notamment quand il s'agit de relever les grands défis planétaires.

Certes la mobilisation autour d'objectifs concrets à l'échelle locale permet de créer des dynamiques d'acteurs intéressantes !

3.dont l'objectif affiché par le Ministère est de « relocaliser l'agriculture et l'alimentation dans les territoires »

4.Lire « L'illusion localiste » Aurélien Bernier Editions Utopia 2020

A un moment ou un autre, ils n'hésiteront pas en effet à interpeller les instances économiques ou politiques au niveau national voire européen, qu'il s'agisse d'étendre le champ de leurs revendications ou de valoriser des « success stories » susceptibles de servir de références pour « un passage à l'échelle ».

Mais dans un contexte de globalisation, marqué d'une part par l'extension à l'ensemble des continents de la libre circulation des marchandises, des capitaux et de l'information et d'autre part par le renoncement ou la réticence des Etats à réguler l'économie et les échanges et à contrer le pouvoir croissant des actionnaires des grandes multinationales,<sup>5</sup> le refuge dans le local peut apparaître réconfortant... mais il risque bien d'être vain pour faire face aux crises environnementales, sociales, économiques et politiques que précisément cette globalisation a créé.

Ainsi l'allégation origine locale seule ne dit rien sur le mode de production et partant ne (presque) rien sur l'empreinte climatique du produit considéré.

Bien sûr, le commerce international,<sup>6</sup> fondé sur les transports au long cours, apparaît, en première analyse, entaché des émissions de gaz à effet de serre liées à la combustion du carburant des bateaux, avions ou camions qui acheminent les produits des lieux de production aux lieux de consommation. Et en ce sens, s'approvisionner localement permet de réduire quelque peu ses émissions et partant son impact sur le climat.

Mais les émissions liées au transport varient fortement avec le mode de transport, le transport routier représentant vingt fois plus d'émissions de gaz à effet de serre par tonne-kilomètre que le transport maritime. Quelle que soit l'origine lointaine ou non du produit consommé, les derniers kilomètres (entre le distributeur de détail et le lieu de consommation) représentent une part importante du total des émissions liées au transport, car presque toujours assurés par voie routière et le plus souvent par véhicule particulier.

---

<sup>5</sup>quand il ne s'agit pas de mettre la puissance publique à leur service, certains d'entre eux faisant même irruption directement dans le champ politique ;

<sup>6</sup>« Achetez vert et non local » Mathilde Le Moigne chercheuse Centre Kühne de l'Université de Zurich 2021

Par-dessus tout, les émissions liées au transport ne représentent qu'un faible part du total des émissions attribuables à la consommation d'un produit alimentaire (14 %), les émissions liées au processus de production, très variables selon les zones climatiques et les modes de production<sup>7</sup>, représentant les deux tiers environ et dans certains cas jusqu'à 90 % du total.

Dans certains cas, le commerce international peut même jouer un rôle positif dans la lutte contre le dérèglement climatique, quand il permet aux consommateur.rice.s de s'approvisionner en produits moins émetteurs, comme par exemple la tomate de plein champ marocaine versus la tomate de serre chauffée européenne...

L'origine locale ne dit rien sur le mode de production et partant ne dit rien sur l'empreinte environnementale du produit considéré ou sur l'état de la biodiversité dans la zone de production.

De même, l'origine locale ne dit rien non plus sur la rémunération des producteur.rice.s, qu'il s'agisse des exploitant(e)s agricoles ou a fortiori des salarié(e)s agricoles de plus en plus nombreux en France aujourd'hui et qui ne sont pas toujours protégés par la réglementation du travail (cas des travailleurs immigrés).

La pauvreté, que les acteurs du commerce équitable combattent quotidiennement sur le terrain, est largement le produit d'un système économique mondial libéral peu régulé. Dans le secteur agricole, comme l'ont montré les travaux de Marcel Mazoyer<sup>8</sup>, les échanges internationaux contribuent à l'appauprissement constant de millions de paysannes et de paysans. En effet, ils mettent en concurrence sur le même marché mondial d'une part des agricultures paysannes, peu dotées en foncier, peu capitalisées et partant peu équipées et peu productives, et d'autre part des agricultures bien dotées ou capitalisées et donc très productives.<sup>9</sup>

---

7.Un kilo de café vert en agroforesterie émet 5 kg de CO2 soit trois fois moins qu'un kilo de café vert en pratiques conventionnelles (17 kg) ; in « La filière café face au changement climatique » Aude Valade CIRAD 2022

8.Lire « Protéger la paysannerie pauvre dans un contexte de mondialisation » Marcel Mazoyer FAO 2001

9. et ce d'autant plus qu'une partie des coûts induits par leur mode de production sont externalisés et payés par la collectivité ;

Bien qu'obtenus dans des conditions très variées avec des coûts de production très divers, les produits agricoles de catégorie similaire se retrouvent vendus à des prix peu ou prou identiques, car dérivés du cours mondial. Et quand certains produits tropicaux (café ou cacao...) sont protégés naturellement de cette mise en concurrence et bénéficient encore de prix attractifs (début du cycle du cacao par exemple), ils sont soumis à d'importantes fluctuations de prix, quand les paysannes et paysans appauvris évoqués plus haut abandonnent leurs productions vivrières, se reportent sur ces cultures d'exportation et provoquent une augmentation des volumes produits et à terme une forte baisse des prix (fin de cycle). En outre, dans un marché, soi-disant concurrentiel, mais dont les filières sont dominées par quelques grandes multinationales capables de s'imposer même aux Etats, la relation de pouvoir est parfaitement asymétrique, et ces agricultures paysannes n'arrivent pas à imposer un prix décent à leurs acheteurs.

Pour certains, la relocalisation des systèmes alimentaires grâce aux circuits courts permettrait de les transformer en profondeur et constituerait ainsi une alternative aux modes de production et de consommation capitalistes mondialisés.

Les initiatives citoyennes sont bien sûr intéressantes en ce qu'elles indiquent d'autres chemins possibles mais elles n'ont guère d'effets immédiats sur le système agroalimentaire.<sup>10</sup> Celui-ci reste en effet largement déterminé par les investissements privés et par les politiques publiques nationales et européennes dans lesquelles ils s'inscrivent. Au regard du poids et du lobbying actif des entreprises agroalimentaires dominantes, que soutiennent de nombreux responsables politiques, nationaux ou européens, les initiatives locales ne suffisent pas pour inverser les rapports de force.

Pour passer à l'échelle, les initiatives citoyennes locales doivent donc être relayées par des forces collectives associatives, syndicales et politiques clairement engagées en faveur de la transition écologique (agroécologique) et capables de peser sur les politiques publiques agricoles et alimentaires nationales et européennes.

10. « Le tout local est-il un piège ? » interview Nicolas Bricas socio économiste CIRAD ; Chaire de l'UNESCO 2019

#### 4. Le « tout local » peut aussi fonctionner comme un leurre ou constituer une illusion dangereuse

Le recours au local peut être brandi de façon opportuniste. Ainsi, de nombreuses municipalités cherchant à se conformer aux exigences de la loi EGALIM en matière d'approvisionnement des cantines, trouvent plus simple d'acheter des produits d'origine locale que de réels produits alimentaires durables comme des produits bio équitables, moins facilement disponibles ou plus coûteux ! Pour la collectivité locale concernée, l'établissement d'un lien direct avec les producteurs locaux fait bien sûr sens et peut même rassurer sur les conditions de rémunération des chefs d'exploitation concernés. Mais cela ne dit rien sur les conditions de rémunération des autres travailleurs agricoles ou sur les modalités techniques de la production et ses conséquences sur l'environnement. Le recours au local permet d'affirmer répondre à la demande citoyenne de « durabilité » sociale et environnementale, sans pour autant changer quoi que ce soit dans le système.

Enfin, certains discours engagés, comme ceux qui assimilent l'acte de consommation à un choix politique, peuvent s'avérer contre-productifs et conduire paradoxalement à une certaine dépolitisation des citoyens. Le choix des consommateur.rice.s est en effet largement sous contraintes. Il dépend bien sûr du budget mobilisable face à l'offre (prix, accessibilité des produits), mais aussi du temps disponible (pour les achats, la cuisine, la lecture des informations) et des habitudes... Cette rhétorique de la liberté de choix individuel est potentiellement culpabilisatrice. Elle devient même dangereuse si elle détourne l'attention des grands choix politiques et réduit notre capacité à faire des choix collectifs d'intérêt général. En termes de santé publique, la croissance de la consommation de produits locaux issus de l'agriculture biologique est souhaitable bien sûr, mais elle sera toujours moins déterminante que l'interdiction par exemple du glyphosate !

#### 5. Un « tout local » qui doit éviter de participer aux logiques identitaires de replis sur soi

Le « tout local » peut même être mortifère ... s'il participe des logiques identitaires de peur de l'autre et de repli sur soi et détourne la notion même de solidarité alors que les grands défis appellent à toujours plus de coopération, toujours plus de partenariats solidaires, toujours plus d'empathie.

« Le localisme » constitue ainsi pour une frange de l'opinion, sensible aux discours nationalistes de l'extrême-droite, l'unique réponse aux questions sociales et environnementales. Il s'inscrit en contradiction avec l'histoire de notre pays, dont la population, notamment urbaine, s'est toujours approvisionnée à partir de zones de production proches mais aussi éloignées.

Mais ce chauvinisme local est surtout dangereux, puisqu'il détourne l'attention de l'opinion publique sur les structures macroéconomiques qui régissent nos modes de production, d'échanges et de consommation et ignore les inégalités structurelles à l'origine des grands dérèglements. Il est contraire aux intérêts de chacun.e, puisqu'il renonce à mobiliser la solidarité internationale pourtant nécessaire aujourd'hui dans ce monde à la fois fragmenté et globalisé.

Pourtant cette solidarité internationale serait garante de notre sécurité à tous et toutes, notamment quand il s'agit d'habitabilité de notre planète ou de biens publics globaux, comme la paix ou le climat, que seule une approche de coopération multilatérale peut permettre de sauvegarder.

Ainsi, il est de l'intérêt des éleveurs français travaillant dans les régions dites « défavorisées<sup>11</sup> » ou « de montagne » que l'agriculture familiale brésilienne ne soit pas dépossédée de ses terres (ou retrouve celles-ci dans le cadre d'une réforme agraire) et qu'elle bénéficie de prix rémunérateurs pour ses produits agricoles destinés aux marchés domestiques. Le développement de cette agriculture familiale limiterait ainsi quelque peu l'emprise socialement et environnementalement délétère de l'agrobusiness brésilien. Il contribuerait ainsi dans le même temps au ralentissement de la destruction de la forêt amazonienne et à la réduction de la concurrence déloyale que subit l'agriculture familiale française sur certaines productions comme la viande bovine.

---

<sup>11</sup>pour reprendre la terminologie de l'UE ;

Inversement, il est de l'intérêt des producteurs brésiliens que les éleveurs français, adoptant des pratiques agricoles issues de l'agroécologie, amènent de la diversité dans leurs assolements avec l'introduction entre autres de légumineuses. Limitant fortement leur consommation de soja importé, les producteurs français contribueraient ainsi à rendre moins attractive cette monoculture, ce qui réduirait d'autant au Brésil la pression sur le foncier qu'exerce l'agrobusiness au détriment de l'agriculture familiale et de la forêt.

Pour prendre un autre exemple, il est de l'intérêt des producteurs africains que les producteurs français renoncent pour l'essentiel au modèle d'une agriculture exportatrice de « *commodities* » à bas prix et engagent une agriculture diversifiée à forte valeur ajoutée et visant davantage le marché domestique européen. Moins soumises à la concurrence d'une agriculture française très capitalisée, les agricultures familiales africaines pourraient ainsi plus aisément fournir leurs marchés domestiques en produits alimentaires de base, comme les céréales, les tubercules, le lait, la viande de volaille...

En réalité, il devient difficile de parler de filières entièrement nationales ou régionales, puisque le plus souvent, les producteurs ne dépendent que d'une poignée de multinationales de l'agro-industrie pour l'achat en amont d'intrants industriels et la vente en aval de leurs produits agricoles. Ce n'est pas une figure de rhétorique que de parler alors d'intérêts communs autour du concept de souveraineté alimentaire, entre producteurs familiaux, qu'ils soient d'Europe ou des autres continents. Sur cette base, peut se développer une solidarité internationale, comme l'illustre l'alliance entre les agricultures paysannes latino-américaines et européennes pour dénoncer l'accord commercial dit du MERCOSUR.

Cette convergence d'intérêts permet de créer des liens de solidarité robustes. La solidarité n'est pas du même ordre que la générosité qui renvoie à l'individu et à la morale. Elle renvoie à la mobilisation collective et vise la réalisation – aux niveaux pertinents - de mesures politiques pérennes, contribuant à régler durablement les problèmes.

Dans un monde globalisé, la solidarité ne peut donc s'arrêter aux frontières. Pour Bruno Latour, « le territoire ce n'est pas où vous êtes au sens des coordonnées géographiques mais c'est ce dont vous dépendez. » La solidarité s'exprime donc naturellement aux différents niveaux du local, du national, du régional ou du multinational.

## 6. Nous devons sortir du vieil affrontement entre étatistes et localistes, de l'opposition entre démocratie locale et démocratie nationale

L'action locale est utile, mais ne doit pas cautionner un discours de défiance systématique vis-à-vis de la chose politique. Contrairement à ce que semble penser un nombre croissant de citoyen(ne)s en France,<sup>12</sup> nous avons besoin de politiques publiques, nous avons besoin d'institutions démocratiques et donc nous avons besoin de responsables soucieux de l'intérêt général. Et ce, à tous les niveaux géographiques ou administratifs pertinents. Et nous n'avons bien sûr pas besoin d'un discours libertarien, qui invite à liquider toute forme d'Etat central.

A l'ère du néo-libéralisme, c'est-à-dire d'un capitalisme qui voit ses intérêts directement pris en charge par les Etats, il est difficile d'imaginer que la seule réponse soit locale.

Peut-être qu'en définitive, la question est celle de la bonne échelle pour défendre l'intérêt général, qui renvoie de façon variable certes à la Société Civile organisée mais aussi aux Collectivités Territoriales, à l'Etat, à l'Europe...

En réalité, l'économie de proximité n'est pas une alternative à la globalisation. Aucun territoire local ne peut s'affranchir véritablement des effets destructeurs d'une globalisation qui pèse sur les biens publics globaux (paix, climat...). Là où l'Etat central renonce à toute politique publique sérieuse d'aménagement équilibré du territoire, privatise les services publics et abandonne l'aide sociale aux échelons inférieurs, la décentralisation conduit à une mise en concurrence des territoires et in fine à de nouvelles inégalités entre citoyens d'un même pays. En particulier, rares sont les régions qui sont adossées à une agriculture suffisamment prospère et diversifiée pour envisager d'être autonomes sur le plan alimentaire. Et cette autosuffisance alimentaire de quelques régions se paierait d'un accroissement des inégalités territoriales au niveau mondial et, en situation extrême, d'une augmentation de l'insécurité alimentaire des territoires les plus contraints qui ne peuvent se passer du marché international.

---

12. Enquête CEVIPOF « En quoi les Français ont-ils confiance aujourd'hui ? » février 2025

Les acteurs du Commerce Équitable, qui ne vivent pas dans un monde parallèle protégé des vicissitudes du commerce « mainstream », savent qu'il est difficile d'agir indépendamment de l'ordre économique dominant. Les filières de commerce équitable qu'ils créent autour des valeurs de coopération et de partenariat solidaire ne peuvent pas totalement s'extraire des contraintes de la mise en concurrence avec des filières « conventionnelles » toujours moins-disantes (par construction) sur le plan social et environnemental et donc plus « compétitives » à l'aune de la « loi » de l'offre et de la demande. Aucun territoire, aucune filière (sauf à se limiter à vivre sur des marchés de « niche », par définition restreints) n'échappent à cette mise en concurrence.

C'est pourquoi, pour changer significativement d'échelle et disséminer leur expérience le plus largement, les acteurs du commerce équitable ne se limitent pas à développer des initiatives citoyennes diverses au niveau des entreprises et filières de commerce équitable. Ils cherchent à faire bouger les lignes des politiques publiques en menant parallèlement un travail politique de plaidoyer sur les questions de commerce ou d'économie et en dénonçant en particulier le libre-échange et la mise en concurrence généralisée des hommes/femmes et des territoires.

Dans une période où les décideurs politiques et économiques semblent de plus en plus éloignés des citoyen.nes, il est en effet impératif de continuer à tenir les deux bouts de la chaîne du local et du global.

## 7. Le commerce équitable : développé dans le cadre de filières d'échanges internationaux, mais né d'initiatives locales

Le commerce équitable s'est historiquement développé dans le cadre de filières d'échanges internationaux Sud Nord autour de produits d'exportation (café, banane, cacao, thé, fruits tropicaux...).

Mais il est né d'initiatives locales, portées dans des territoires bien définis par des organisations<sup>13</sup> issues du monde des producteurs ou de la société civile et son projet initial n'a pu se concrétiser que grâce au rapprochement en transparence de producteur.rice.s et de consommateur.rice.s engagés. La dimension du local et de la proximité ne lui est donc pas plus étrangère que celle de l'international.

Nous retrouvons un débat qu'ont abordé en leur temps de nombreux philosophes et économistes. N'avons-nous qu'un choix binaire entre d'une part le repli sur soi non coopératif et le protectionnisme économique et culturel ou d'autre part l'adhésion sans réserve au libéralisme et au libre-échange non régulé, dans un monde sans limites autres que celles qu'imposent les rapports de force dans une « guerre de tous contre tous »?

Simone Weil nous permet de ne pas nous laisser enfermer dans ce dilemme entre ouverture et fermeture ou entre progressisme et passéisme. Son concept de « milieu vital » affirme au contraire le caractère indissociable des besoins d'enracinement et d'ouverture, du sens de la limite et de la liberté et ne les oppose pas. Dans *L'enracinement*, Simone Weil écrit ainsi : « Les échanges d'influences entre milieux très différents ne sont pas moins indispensables que l'enracinement dans l'entourage naturel. Mais un milieu déterminé doit recevoir une influence extérieure non pas comme un apport, mais comme un stimulant qui rende sa vie propre plus intense. Il ne doit se nourrir des apports extérieurs qu'après les avoir digérés. »

Par construction, les acteurs du commerce équitable refusent eux aussi ce dilemme. Leur finalité est la création d'un ordre mondial solidaire et respectueux de la diversité des peuples et de leurs cultures. Les échanges internationaux y ont toute leur place, pourvu qu'ils soient équitables. La mondialisation, dans laquelle ces acteurs s'inscrivent, veille à maîtriser par la régulation les dimensions économiques, sociales, écologiques et culturelles des échanges. Cela suppose d'articuler solidarité locale, solidarité nationale et solidarité internationale pour modifier le cadre macroéconomique général avec comme premier objectif l'habitabilité de la planète pour les êtres vivants.

13. Le premier label de commerce équitable, Max Havelaar, a été cofondé par des coopératives de caféticulteurs mexicains et des personnalités de la société civile, le prêtre ouvrier Frans van der Hoff et l'économiste Nico Roozen

Leur solidarité ne peut donc alors être sélective et privilégier à tout prix le producteur local vis-à-vis du producteur lointain. Le rapprochement des zones de production et des zones de consommation reste bien sûr un objectif, pour les raisons évoquées plus haut mais aussi pour redonner au commerce international tout son sens, à savoir faciliter - dans l'intérêt de tous - les complémentarités entre les pays, dans un esprit de coopération et de solidarité entre les hommes et les femmes qui y habitent. Cet esprit interdit la démarche agressive de la conquête de marchés comme lorsque – pour prendre un exemple ancien bien documenté - l'Europe inondait le Cameroun de découpes de poulets qui auraient ruiné la filière avicole du pays si celui-ci n'en avait bloqué les importations.

Pour les acteurs du commerce équitable, l'équité dans les relations commerciales implique un principe de responsabilité, qui invite à prendre en compte les conséquences des échanges internationaux sur les économies des pays situés aux deux bouts de la chaîne. Il est important par exemple de prendre en compte les effets d'un flux d'exportation (même de produits payés à leur juste prix aux producteurs de base) sur l'économie du pays importateur et en particulier sur les filières locales correspondantes. La balance des paiements est un indicateur important à suivre, comme l'avait prévu la Charte de La Havane<sup>14</sup>. Où est l'équité si des flux de céréales européennes payées à prix juste aux producteurs européens contribuent à ruiner les filières céréalier africaines et donc leurs producteur.rice.s dans les pays importateurs. De la même façon, où est l'équité si une production alimentaire est exportée pour trouver son juste prix, si dans le même temps elle fait gravement défaut à la population du pays producteur ?

Pour remettre en cause l'ordre ou le désordre existant, il ne suffit donc pas de penser global et agir local. Encore faut-il également remettre en cause ce qui conduit à la marchandisation du monde.

---

14.Signé en 1948, cet accord prévoyait la création d'une Organisation Internationale du Commerce, rattachée à l'ONU. Il visait, entre autres objectifs généraux, le plein emploi, la protection de la balance des paiements des pays, la stabilité des prix, des prix équitables, rémunérateurs pour les producteurs et accessibles pour les consommateurs, la préservation des ressources naturelles et la capacité à intervenir en cas de catastrophe alimentaire... Il prévoyait de sortir du marché et du jeu du libre-échange « les produits de base » comme les produits de l'agriculture, de la pêche, de la forêt et du sous-sol...

La terre ou les ressources naturelles du vivant ne peuvent être réduites à l'état de simples marchandises que l'on achète ou que l'on vend et que l'on peut remplacer par d'autres sans conséquences en cas de pénurie ou d'épuisement.

Ainsi, depuis quelques décennies, la forte érosion de la biodiversité d'une part et les fortes inégalités du développement entre les régions du monde d'autre part ont conduit la communauté internationale à se doter d'outils spécifiques de régulation des échanges internationaux concernant le vivant. La Convention sur la Diversité Biologique, signée en 1992, et le Protocole de Nagoya, signé en 2010, cherchent à éviter la marchandisation du vivant avec son corollaire le pillage de la biodiversité et visent un meilleur « partage des avantages » ou aménités offertes par la nature entre les fournisseurs des ressources génétiques et leurs utilisateurs.

Les acteurs du commerce équitable souscrivent à cette approche. Celle-ci conduit à s'interroger quand l'introduction d'une nouvelle plante en Europe (qui n'est donc pas une relocalisation) met en risque la capacité exportatrice des filières nationales d'origine, alors même qu'au départ les ressources génétiques patiemment sélectionnées par les agriculteurs du Sud n'ont fait l'objet d'aucune précaution particulière et d'aucun partage d'avantages. Peuvent être concernées des cultures comme celles du quinoa, du thé ou de la stevia, qui avec le dérèglement climatique commencent à se développer en France. Il est bien sûr vain d'imaginer stopper leur développement. Il appartient par contre aux acteurs du commerce équitable engagés dans ce type de filières de veiller au respect des savoirs paysans autochtones et de s'assurer que le recours à des semences paysannes, ultérieurement brevetées dans des laboratoires du Nord, ne constituent pas une forme d'appropriation du vivant, s'apparentant à de la biopiraterie.

De même, depuis la création de l'Organisation Internationale du Travail et la Déclaration de Philadelphie en 1944, nous savons que le travail n'est pas une simple marchandise permettant la production de biens ou de services marchands ou même de biens ou de services socialement utiles...

Au-delà de la question de la rémunération décente, sont posées les questions du contenu et du sens que l'on donne au travail. C'est pourquoi l'OIT a « l'obligation solennelle... de seconder la mise en œuvre... » de programmes visant non seulement « ... la possibilité pour tous d'une participation équitable aux fruits du progrès en matière de salaires et de gains, de durée de travail... » mais aussi « l'emploi des travailleurs à des occupations où ils aient la satisfaction de donner toute la mesure de leur habileté et de leurs connaissances et de contribuer le mieux au bien-être commun<sup>15</sup> ».

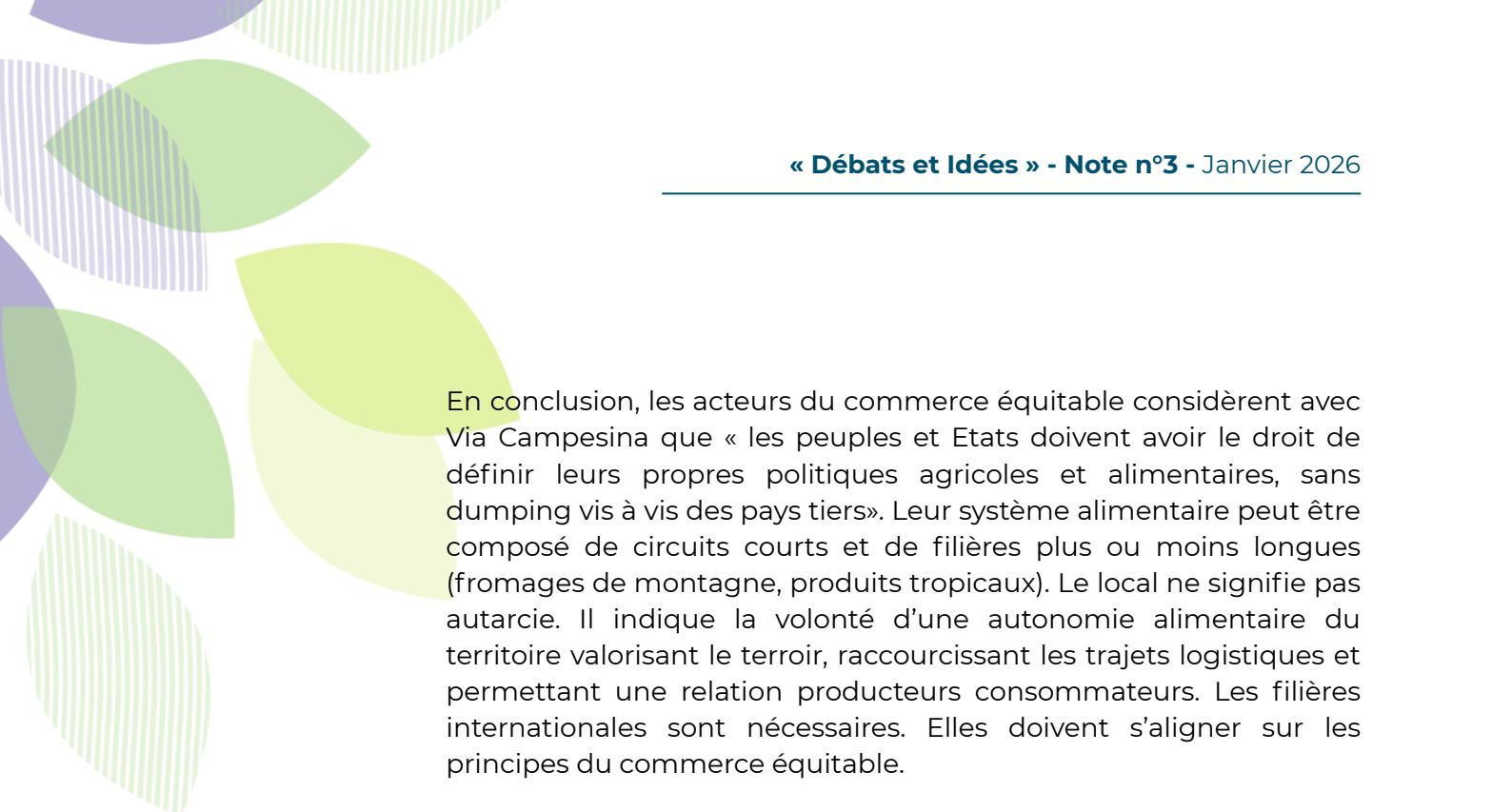
Pour les acteurs du commerce équitable, la prise en compte du travail ne se limite effectivement pas à la seule rémunération des producteur.rice.s. Elle s'intéresse également aux deux autres questions du pourquoi et du comment. Les critères du commerce équitable renvoient à l'émancipation individuelle et collective des producteur.rice.s mais aussi des consommateur.rice.s, via la formation ou l'éducation et via l'organisation collective, démocratique et transparente. L'ambition est celle d'une économie sociale et solidaire : les critères de rentabilité financière et économiques ne priment pas sur les critères de bien-être social et de durabilité écologique et le pouvoir dans l'entreprise est partagé au vu des compétences mobilisées pour la réalisation du projet collectif.

Parmi les engagements des acteurs du Commerce Équitable figure ainsi la sensibilisation ou l'éducation du grand public à la citoyenneté et à la solidarité internationale, pour promouvoir une mondialisation régulée et profitable à l'immense majorité des habitant(e)s de la terre.

Face aux grands défis du climat, de la biodiversité, de l'accès à des ressources naturelles de qualité, il est de l'intérêt de tous que chacun contribue là où il est à la résolution des problèmes. Pour les millions de familles paysannes, qui constituent encore la grande majorité de l'humanité, cela passe par des échanges équitables et des prix rémunérateurs pour leurs produits, leur permettant non seulement de vivre décemment et durablement mais aussi de réaliser individuellement et collectivement les investissements nécessaires à la transition écologique.

---

15. Déclaration de Philadelphie concernant les buts et objectifs de l'Organisation Internationale du Travail mai 1944



En conclusion, les acteurs du commerce équitable considèrent avec Via Campesina que « les peuples et Etats doivent avoir le droit de définir leurs propres politiques agricoles et alimentaires, sans dumping vis à vis des pays tiers». Leur système alimentaire peut être composé de circuits courts et de filières plus ou moins longues (fromages de montagne, produits tropicaux). Le local ne signifie pas autarcie. Il indique la volonté d'une autonomie alimentaire du territoire valorisant le terroir, raccourcissant les trajets logistiques et permettant une relation producteurs consommateurs. Les filières internationales sont nécessaires. Elles doivent s'aligner sur les principes du commerce équitable.

« *Le devoir de solidarité est la réponse juridique à l'interdépendance croissante des peuples*<sup>16</sup>».

« *L'entreprise qui use des libertés économiques qui lui sont accordées pour s'affranchir des impôts ou charges sociales des pays où elle réalise ses profits... ou... l'Etat qui prétend se retirer de l'accord de Paris pour se ménager un avantage comparatif... tous deux enfreignent le devoir de solidarité* ».

---

<sup>16</sup>Alain Supiot in « Mondialisation ou globalisation ? Les leçons de Simone Weil : La souveraineté de la limite » Editions du Collège de France 2019

Un texte proposé par  
**José Tissier, President  
de Commerce Équitable France**



José Tissier est ingénieur agroéconomiste et Président de Commerce Équitable France depuis 2020. Sa vie professionnelle l'a amené à travailler en France métropolitaine, en Nouvelle-Calédonie et en Afrique de l'Ouest sur le développement agricole et rural et les questions foncières. Depuis sa retraite en 2016, il continue de suivre les problématiques agricoles, environnementales et climatiques au sein du mouvement associatif français. Il a notamment été membre d'une équipe de recherche sur les pesticides dans le cadre du comité scientifique de la Fondation pour la Nature et l'Homme et a contribué à la publication d'un rapport de recherche du BASIC1. Il nous livre ici son analyse de la situation pour revenir sur l'origine des critiques récentes du modèle d'agriculture biologique et fait le point sur les connaissances scientifiques actuelles concernant la toxicité des substances chimiques dans l'agriculture conventionnelle.



AVEC LE SOUTIEN DE

